

COMITÉ DES FEMMES DE LA FERPA - 8 MARS 2024

La Fédération européenne des retraités et des personnes âgées est identifiée comme une organisation reconnue représentant les personnes âgées, avec 10 millions de membres dans 21 pays européens.

Aujourd'hui, par le biais de son Comité des femmes, elle exprime sa déception et son incompréhension face à l'accord final concernant la directive sur la violence à l'égard des femmes et la violence domestique.

Les négociateurs du Conseil et du Parlement européen, réunis dans ce qu'on appelle le "trilogue", malgré une prolifération d'appels de la société civile, sont parvenus à un accord qui supprime de la directive la criminalisation du viol comme "absence de consentement", exigeant seulement des Etats membres qu'ils "sensibilisent" au consentement sexuel et qu'ils promeuvent une "culture fondée" sur le consentement.

La FERPA reconnaît néanmoins les progrès de la première réglementation européenne en matière de lutte contre la violence à l'égard des femmes, qui criminalise d'autres formes de violence à l'égard des femmes, telles que le mariage forcé, le partage non consensuel de matériel intime ou manipulé et les mutilations génitales féminines (MGF). Elle comble également les lacunes juridiques concernant la cyberviolence, y compris le harcèlement en ligne, le cyberharcèlement et le "cyberharcèlement". Ces règles s'appliqueront également au partage d'images pornographiques générées par l'intelligence artificielle.

La question reste donc exclusivement entre les mains des membres de l'Etat pour légiférer après la division claire sur le sujet entre les Etats de l'UE et pour renforcer les mesures de protection, de poursuite, de justice visant à prévenir le viol, d'indemnisation et de meilleur soutien des droits des victimes et des survivants contre les délinquants pour les dommages résultant du délit de violence contre les femmes ou de violence domestique qui font partie de la directive.

Néanmoins, il apparaît comme une occasion historique manquée de protéger réellement les femmes contre le viol, qui est un phénomène important et insuffisamment reconnu, ayant un impact sanitaire important, ainsi que la violence domestique à l'égard des femmes âgées qui en ont fait l'expérience. Ce résultat n'est pas seulement trompeur, il est surtout inacceptable en Europe, qui est une région démographiquement caractérisée par le vieillissement.

La FERPA et ses membres au niveau national maintiendront leur pression afin d'obtenir au niveau national des législations plus fortes.